



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 7 novembre 2022

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs mois, les assistantes maternelles n'ont de cesse de nous alerter sur leurs conditions de travail et plus particulièrement sur leurs faibles revenus.

En effet, plusieurs éléments viennent impacter leur pouvoir d'achat.

Depuis la crise sanitaire, leur direction leur demande d'acheter des produits désinfectants de la marque Sanytol pour l'entretien des sols, des jeux et du linge. Ces produits sont très onéreux.

De plus, comme tous les Français, elles subissent l'augmentation des produits alimentaires. Pour autant, elles souhaitent continuer à préparer des repas de qualité pour les enfants dont elles ont la charge.

Un autre poste de dépense les inquiète à juste titre, celui de l'énergie qui flambe. S'occupant d'enfants en bas âge, elles souhaitent, pour leur bien-être, continuer à chauffer correctement leur intérieur. Malheureusement, cela aura rapidement un impact sur leur facture.

Nous sommes bien conscients que vous avez entendu la légitime revendication de ces professionnelles de la Petite Enfance en augmentant récemment d'un euro leurs indemnités de nourriture et d'entretien.

Pour autant, ces indemnités n'avaient pas été revalorisées depuis 2008, tout comme la prime de salissure qui, elle, n'a pas été revalorisée depuis près de 20 ans.

C'est pourquoi, au vu des éléments évoqués ci-avant, nous vous demandons de bien vouloir, comme le demandent les assistantes maternelles, réévaluer à nouveau ces indemnités à hauteur d'un euro minimum.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

P/ Le Syndicat CGT



Sandy VOREDINI

Responsable du Secteur Revendicatif